

Logement

Publié le 15 janvier 2025, Mis à jour le 15 janvier 2025

Espace partenaire : Logement

- [Outils partenaires](#)
- [S'informer](#)
- [Contact](#)

Publié le 15 janvier 2025

Mis à jour le 15 janvier 2025

[Télécharger le](#)

[PDF](#)

Le réseau des Crous dispose d'un parc de 175?000 logements, proches des campus, destinés en priorité aux étudiants les plus précaires, notamment boursiers. Parce que la réussite des étudiants passe par des conditions d'hébergement et d'accueil de qualité, les Crous engagé depuis plusieurs années une politique ambitieuse de rénovation et de construction de logements.

Les étudiants peuvent faire une demande de logement ([lien](#)) pour toute une année universitaire, en constituant un dossier social étudiant ([lien vers la page espace partenaire/DSE](#)) ou en faisant une demande directe pour les étudiants internationaux, soit pour une courte période (stage, mobilité au semestre, ...).

Les partenaires du Crous ou des Crous peuvent s'engager sur?:

- La construction ou la réhabilitation de résidences universitaires, en en confiant la gestion à un Crous
- L'aménagement de tiers-lieux ou de lieux de vie dans le périmètre des résidences Crous
- Des programmes d'inclusion ou d'accompagnement à la réussite d'étudiants primo-entrants logés
- Des animations, évènements, actions de prévention au sein de ces structures
- Du soutien psychologique aux étudiants
- Et bien d'autres choses...

PARTENAIRES